


VILLE DE ROEULX
ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Pré - inscription à la garderie Municipale Périscolaire

Dates de pré inscription à la garderie : Du 13 Juin au 30 Juin 2016. L'inscription est possible toute l'année en mairie auprès du Service Enfance-Jeunesse.

Un délai de 7 jours ouvrables est à respecter entre la demande et la 1^{ère} date de fréquentation.

L'inscription deviendra définitive après acceptation du règlement intérieur qui vous sera remis entre le 16 et 26 Août 2016. Vous devrez fournir les attestations de vos employeurs précisant que vous êtes toujours en activité professionnelle, ou attestation de formation ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication à la vie collectivité.

 La garderie est accessible pour les enfants scolarisés à partir de 3 ans révolus. La garderie fonctionne durant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (matin et soir) et les mercredis (matin uniquement),

Enfant à inscrire

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Ecole fréquentée

.....
.....

L'enfant habite chez : ses parents sa mère son père son tuteur sa tutrice autre (préciser)

Nom, prénom et adresse du (des) responsable(s) légal (aux) :

Qualité : mère père tuteur tutrice autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Profession :

Tél. du domicile :

Tél. portable personnel :

Tél. professionnel :

Courriel :@.....

Qualité : mère père tuteur tutrice autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Profession :

Tél. du domicile :

Tél. portable personnel :

Tél. professionnel :

Courriel :@.....

Attention : Pour la sécurité de votre enfant, la fiche sanitaire jointe et des coordonnées téléphoniques actualisées sont indispensables. Merci de communiquer tout changement de coordonnées téléphoniques en cours d'année scolaire au service Enfance-Jeunesse

Situation familiale : Marié(e) Vie maritale ou PACS Divorcé (e) ou séparé(e) Célibataire Veuf(ve)

 Mon enfant présente une allergie alimentaire ou une affection chronique : OUI NON

T S.V.P

Rappel des horaires d'ouverture :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	A partir de 7h00 et accessible jusqu'à 8 heures				
Après Midi	De 16h30 à 18h00	De 16h30 à 18h00		De 16h30 à 18h00	De 16h00 à 18h00 à condition d'être inscrit à la cantine et aux TAP

Autre personne habilitée à représenter l'enfant :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. du domicile :

Tél. portable personnel :

Tél. professionnel :

Courriel :@.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. du domicile :

Tél. portable personnel :

Tél. professionnel :

Courriel :@.....

Autre personne habilitée à représenter l'enfant :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. du domicile :

Tél. portable personnel :

Tél. professionnel :

Courriel :@.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. du domicile :

Tél. portable personnel :

Tél. professionnel :

Courriel :@.....